



Projet « Promouvoir l'économie circulaire »
Parc naturel régional du Lubéron Alpes-de-Haute-Provence (04)

Ressourcerie de Haute-Provence

Contexte

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est l'un des plus gros producteurs de déchet régional. En effet, les tonnages de déchets collectés rapportés au nombre d'habitants, pour l'ensemble des catégories (ordures ménagères et déchets collectés en déchetterie) sur ce territoire présente des ratios supérieurs à la moyenne régionale. Ainsi, le département produit 22% d'ordures ménagères et 39% de déchets collectés en déchetterie de la région. C'est dans ce cadre que les ressourceries ont été mises en place.

Les acteurs du projet

Contact	Organisme	Contact
Cyrille BERGE, Chargé de mission	Association Régionale des Ressourceries Provence-Alpes- Côte d'Azur	Tel : 06 20 92 25 68 Email : ressourcerie.paca@gmail.com

Les objectifs

L'objectif principal est d'implanter sur le territoire une filière de réutilisation des déchets et ainsi de créer une économie circulaire autour de ceux-ci. Mais la récupération et la réutilisation d'objets et d'équipements dont nous n'avons plus l'utilité, permet également la réduction du nombre de déchet par habitant et à terme une économie des ressources de la planète (diminution dans la création de nouveaux produits) ainsi qu'une réduction des gaz à effets de serre.

Le projet et ses résultats

Les Ressourceries ont quatre activités principales complémentaires, qui s'adressent aussi bien aux collectivités, aux entreprises qu'aux particuliers :

- La collecte, qui s'adapte aux besoins des collectivités. Les ressourceries signent un contrat de collecte avec les collectivités. Celle-ci propose un ramassage des encombrants aux portes à portes, un espace dédié dans les déchèteries, à domicile et sur demande des particuliers ou par apport volontaire des citoyens au sein des ressourceries. Grâce à ces dispositifs, 3 032 tonnes d'encombrants ont été collectée en 2014.
- La valorisation, elle est divisée en trois niveaux. Les ressourceries privilégient la réutilisation et le réemploi avant le recyclage ou tous autres moyens de valorisation. On trouve ainsi, au premier niveau les déchets réutilisables et ré-employables en l'état, au deuxième niveau





ceux qui nécessite une réparation et au troisième, les déchets utilisés pour une autre utilisation comme la création artistique. Grâce à ces valorisations, 85% des déchets et biens d'équipement usagés collectés par les ressourceries ont une seconde vie, 51% par le réemploi, 34% par le recyclage et 15% seulement ne sont pas valorisés.

- La revente, à travers différentes boutiques où l'on peut chiner et s'équiper à moindre coût. Chaque ressourcerie possède un espace vente qui représente 56% du chiffre d'affaires des ressourceries. Les boutiques sont des lieux de mixité sociale, de solidarité et d'échanges. En 2014, 10% des ventes étaient de l'équipement électrique et électronique, 12% des textiles, 41% de l'ameublement et 36% d'autres types de déchets.
- La sensibilisation, les équipes des ressourceries relaient les consignes de prévention et de tri des déchets auprès des usagers. Elles sensibilisent et éduquent le public à la réduction des déchets et plus largement aux questions environnementales à travers trois dispositifs. Une information au sein de la ressourcerie, dans les boutiques ou à travers des animations et des ateliers. Une autre à travers le territoire, dans les salons, foires et conférences et une troisième dans les établissements scolaires à travers un programme d'éducation à l'environnement.



Au total, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe 17 ressourceries qui ont fait un chiffre d'affaire de 1 463 000 euros et emploie 265 salariés. Elles ont ainsi permis d'éviter 2 600 tonnes de déchets ainsi que 2 600 tonnes de CO₂ (1 tonne de déchet = 1 tonne de CO₂).

Le « + » du projet

Ce projet de ressourcerie aide ainsi le département dans la réduction de ses déchets tout en mettant en place une ébauche d'économie circulaire. La structure agissant sur les trois piliers de celle-ci, l'offre des acteurs économiques, la demande et le comportement des consommateurs et la gestion des déchets. De plus, les ressourceries sont des structures d'insertion par l'activité économique conventionnée par la DIRECCTE en qualité d'Ateliers et Chantiers d'insertion. A ce titre, la Ressourcerie s'est engagée à recruter des personnes en difficultés sociales ou professionnelles, avec pour objectif leur retour à un emploi durable. En 2014, 71% des personnes ont trouvées un emploi, une formation ou un stage à la suite de leur contrat d'insertion.



Les projets similaires au sein de la Région

- Ressourcerie CPIE Haute-Durance à Saint-Martin-de-Queyrières (05)
- Ressourcerie La Petite Ourse à Gap (05)
- Ressourcerie de Pralong de l'Embrunais-Savinois (05)
- Ressourcerie du Comtat à Carpentras (84)
- Ressourcerie HAPA à Apt (84)
- Ressourcerie De fil en aiguille à La Tour-d'Aigue (84)
- Ressourcerie SIVED à Neoules (83)
- Ressourcerie La Courtoise à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83)
- Ressourcerie Croix Rouge Insertion - Impulse Toit à Marseille (13)
- Ressourcerie Recyclodrome à Marseille (13)
- Ressourcerie Déclic 13 à Istres (13)
- Ressourcerie EVOLIO à Aubagne (13)
- Ressourcerie Valtri "Une Histoire sans fin" à Venelles (13)
- Ressourcerie Fondation Patronage Saint-Pierre ACTES à Nice (06)
- Ressourcerie Vivre ensemble en Provence à Brignoles (83)